

La localisation des lieux de manifestation en Belgique *

par Jozef SMITS,

Licencé en Sciences Politiques et Sociales.

★

La notion d'*action politique* recouvre toutes les activités des membres d'un système politique visant à infléchir, à modifier ou à soutenir (1) le processus de prise de décision politique (*Who gets what, when and how?*) (2). La forme d'action politique qui nous occupera dans cet article est la manifestation. Nous définissons la *manifestation* comme « un rassemblement d'individus aux intentions pacifiques, qui se déplacent sur la voie publique ou sur un terrain public, et organisé dans le but de marquer l'opposition et/ou le soutien à un ou plusieurs pouvoirs existant dans une société, ou à leurs représentants, leur idéologie ou leurs valeurs, la politique qu'ils appliquent ou voudraient appliquer, leur absence de politique, leurs actions antérieures ou celles qu'ils envisagent » (3).

Une des caractéristiques intéressantes de cette forme d'action est la place qu'elle occupe dans l'échelle des moyens d'action. Les recherches

* Le présent article reprend une partie des recherches sur la « Démocratie dans la rue » (les manifestations en Belgique), financées en grande partie par le fonds de recherches de la K.U.Leuven, auquel va toute notre gratitude. Les résultats complets sont publiés dans J. SMITS, *Democratie op straat. Een analyse van de betogingen*, Leuven, ACCO, 1984, 373 p.

(1) L.W. MILBRATH, M.L. GOEL, *Political Participation. How and Why do People Get Involved in Politics?* Chicago, 1977, p. 2. Nous préférons le terme « action politique » à « participation politique ». La participation politique est ordinairement et parfois exclusivement associée aux formes de comportement institutionnalisées ou électorales. Le champ sémantique interne « action politique » est bien plus large : il englobe toutes les formes de comportement politique, institutionnalisées ou non, conventionnelles, moins conventionnelles ou pas conventionnelles du tout.

(2) H.D. LASSWELL, *Politics : Who Gets What, When, How?*, New York, 1952.

(3) L. HOLVOET, « Enkele "zachte" vormen van directe actie binnen de parlementaire democratie (II) », dans *Politica*, 1981, n° 1, p. 6.

d'A. Marsh montrent en effet qu'en tant que moyen d'action, la manifestation se trouve au point médian de l'échelle des comportements politiques orthodoxes-hétérodoxes (4). La manifestation n'appartient pas au groupe des formes d'action politique strictement conventionnelles telles que l'expression d'un vote, la signature d'une pétition, la participation à une campagne électorale, l'acceptation d'un mandat dans une organisation politique ou parapolitique, pas plus qu'elle ne s'inscrit parmi les formes d'action politiques non conventionnelles comme la prise d'otages ou le recours à la violence. La manifestation constitue ainsi une forme de transition entre ces deux catégories de comportement.

En outre, il ressort d'une enquête réalisée par l'AGLOP en 1975 que la manifestation occupe également une position médiane dans l'éventail des actions auxquelles recourt le citoyen belge. Lorsqu'il entreprend une action d'opposition, celui-ci s'adresse par priorité à une organisation représentative afin de combattre une mesure qu'il ressent comme contraire à ses intérêts ou au bien commun. Après l'organisation représentative viennent l'homme politique et l'administration. La manifestation occupe la quatrième place dans cette hiérarchie. Moyen d'action moins conventionnel et plus direct, la manifestation se situe donc en ordre utile dans la panoplie oppositionnelle du citoyen belge, pour qui elle n'est en aucun cas une forme inhabituelle ou extrême de recours. Au contraire, les citoyens dont la participation politique est la plus active y voient la modalité d'action par excellence, et elle vient en second lieu pour les citoyens très bien informés et pour les mécontents (5).

C'est récemment que les comportements politiques peu conventionnels ont commencé à faire l'objet d'études scientifiques. Cette situation s'explique par le fait que les politologues se sont très longtemps penchés exclusivement sur les formes conventionnelles ou canoniques de l'action politique. Ces dernières relèvent d'un comportement qui correspond au cadre légal ou aux habitudes régissant l'action politique dans un régime donné.

Parallèlement au mouvement de contestation des années 60, l'intérêt pour les formes d'action politique peu conventionnelles est allé croissant. Sans être absolument inédits, ces moyens d'action ont alors et depuis lors été utilisés davantage. Le changement de style qui s'est fait jour au cours des années 60 a été si marquant que d'aucuns n'ont

(4) A. MARSH, « Explorations in unorthodox political behaviour : a scale to measure protest potential », dans *European Journal of Political Research*, 1974, n° 2, pp. 107-130, et A. MARSH, *Protest and Political Consciousness*, Londres, 1977, pp. 41-43.

(5) E. DE GRAEVE - LISMONT, « Het oppositioneel gedrag van de Belgische staatsburger », dans *Res Publica*, 1975, n° 3, pp. 517-544.

pas hésité à qualifier la démocratie occidentale de *Demonstration Democracy*, et sa culture politique de « culture de participation » (6).

Bon nombre des recherches scientifiques consacrées aux moyens d'action politique peu conventionnels sont limitées dans l'espace et dans le temps, les auteurs axant leur étude sur des actions ou vagues de protestation particulières, telles que le mouvement des droits civiques aux Etats-Unis ou le mouvement de mai 68 en Europe occidentale. Outre les études de cas, il faut citer à cet égard les recherches portant sur les attitudes vis-à-vis des formes d'action politique, en soulignant toutefois les restrictions qu'impose le fossé entre « conscience possible » et comportement réel. Ces contributions permettent néanmoins d'affirmer de façon relativement certaine que la panoplie des actions politiques à la disposition du citoyen actif s'est élargie, et que les moyens d'action peu ou non conventionnels y occupent une place plus importante (7).

Dans le présent article, nous nous attacherons à déterminer dans quelle mesure la localisation géographique de la conduite des manifestations constitue un critère significatif de différenciation. Nous avons puisé nos données empiriques dans un inventaire des manifestations organisées en Belgique entre 1953 et 1974, constitué à partir des archives de la Gendarmerie et des journaux *De Standaard*, *Het Laatste Nieuws*, *La Libre Belgique*, *Le Soir* et *Le Peuple* (8). Nous classerons tout d'abord les lieux de manifestation en fonction de leur degré d'urbanisation, selon une typologie établie par l'Institut National des Statistiques (9), qui distingue entre grandes agglomérations, villes moyennes et régionales, et communes urbanisées et rurales.

Dans une seconde étape, nous analyserons la répartition des manifestations selon les régions du pays, la Flandre et la Wallonie, en faisant la part de Bruxelles, ville capitale.

Enfin, nous tenterons de mettre en perspective la « carte des manifestations » vis-à-vis des trois lignes traditionnelles de clivage de la poli-

(6) A. ETZIONI, *Demonstration Democracy*, New York, 1970, p. 108.

N.F. CANTOR, *The Age of Protest*, Londres, 1970, p. 306.

M. KAASE et A. MARSH, « Political Action. A Theoretical Perspective », dans S.H. BARNES, M. KAASE et al., *Political Action: Mass Participation in Five Western Democracies*, Beverly Hills, 1979, p. 49.

(7) M. KAASE et A. MARSH, « Political Action Repertory », dans S.H. BARNES, M. KAASE et al., *op. cit.*, pp. 142-145.

(8) M. DEWEERDT, *Inventaris van de betogingen in België 1953-1974*, Louvain, 1975.

J. SMITS, *Inventaris van de betogingen in België 1960-1974. Samengesteld op basis van het Rijkswaachtarchief en de dagbladen De Standaard, Het Laatste Nieuws, Le Soir, La Libre Belgique en Le Peuple*, Louvain, 1982, 222 p.

(9) I.N.S., *Etudes Statistiques*, 1978, n° 51, pp. 37-68.

tique belge : les questions socio-économiques, les problèmes idéologiques et/ou confessionnels, les tensions communautaires.

1. Les lieux de manifestations considérés en fonction de leur degré d'urbanisation.

Les études comparatives portant sur l'action politique dans les zones urbaines par rapport aux zones non ou peu urbanisées ne permettent pas de dégager de conclusions univoques : selon les uns, l'activité politique est la plus intense dans les zones urbaines, alors que pour les autres, c'est dans les zones rurales qu'elle est la plus vive (10). La divergence de ces résultats ne s'explique pas tant par une différence quantitative, la taille des zones d'habitation, que par des écarts qualitatifs entre ces zones. A se limiter à l'opposition entre zones urbaines et rurales, on constate que la ville se définit comme une zone d'habitation caractérisée par un intérêt plus vif pour les problèmes de politique nationale, par une abondance de possibilités d'interaction et de communication, par la concentration et la « proximité » des événements politiques, ainsi que par la présence des institutions et partis politiques et des organisations représentant les intérêts de différents groupes de citoyens. Au rebours, la campagne se définit comme une zone d'habitation où le citoyen est davantage concerné par les problèmes de politique locale, où il s'insère dans une communauté réduite et fortement intégrée (village, hameau, quartier), où les interactions et la communication empruntent des canaux moins formels, où les événements politiques sont plus espacés et plus « lointains », et où sont établies peu d'organisations politiques ou autres (11). La différenciation socio-politique des zones urbaines et rurales, générée par des différences sociales, économiques et culturelles, détermine fortement la fréquence et la forme des actions politiques que le chercheur y rencontre.

1.1. Manifestations et manifestants : répartition selon le degré d'urbanisation.

Quelle est l'importance de la manifestation en tant que moyen d'action politique, selon le degré d'urbanisation de ses lieux et « l'urbanité » de ses acteurs ? Le tableau I fournit la réponse à cette question.

(10) L. HUYSE, *De niet-aanwezige staatsburger*, Antwerpen, 1969, pp. 146-147.

(11) L.W. MILBRATH, M.L. GOEL, *op. cit.*, pp. 106-110.

W. DEWACHTER, *Politieke Sociologie* (Deel II), Leuven, 1982, pp. 76-81.

L. HUYSE, *op. cit.*, pp. 147-153.

F.J. HEUNKS, *De Nederlanders en hun samenleving*, Amsterdam, 1979, pp. 86-87.

LIEUX DE MANIFESTATION EN BELGIQUE

27

TABLEAU I

Manifestations et manifestants : répartition selon le degré d'urbanisation (1953-1974)

Lieux de manifestation classés selon leur degré d'urbanisation	Manifestations		Manifestants		Pourcentage des communes en 1970	Pourcentage de la population en 1970
	%	N	%	N		
Communes rurales	1,1	55	0,4	19.546	27,2	5,5
Communes urbanisées	12,9	623	7,3	348.187	64,0	45,8
Villes moyennes	18,7	904	14,6	697.403	8,8	48,7
Villes régionales	23,1	1.112	20,0	957.431		
Grandes agglomérations	42,7	2.061	55,6	2.657.657		
Lieu de manifestation Inconnu	1,5	70	2,1	101.339	—	—
	100	4.825	100	4.781.563	100	100

TABLEAU II

Ampleur moyenne des manifestations par lieux de manifestation, classés selon leur degré d'urbanisation (1953-1974)

Lieux de manifestation classés selon leur degré d'urbanisation	Ampleur moyenne des manifestations
Communes rurales	355
Communes urbanisées	559
Villes moyennes	771
Villes régionales	861
Grandes agglomérations	1.289
Moyenne générale de manifestants par manifestation	991

Il en ressort clairement que le nombre de manifestations et de manifestants est directement proportionnel au degré d'urbanisation. On manifeste peu dans les communes rurales, davantage dans les villes régionales, fréquemment, et en nombre, dans les grandes agglomérations. Près de la moitié des manifestations du corpus étudié se sont déroulées dans les cinq grandes agglomérations : Bruxelles, Anvers, Gand, Liège et Charleroi. Tout se passe comme si les organisateurs estimaient que le « rendement fonctionnel » des grandes agglomérations est important lorsqu'il s'agit de manifester. En additionnant les pourcentages recensés pour les grandes agglomérations, les villes régionales et les villes moyennes, on constate que ces zones d'habitation totalisent 84,5 % des manifestations, un chiffre éloquent. La manifestation est donc essentiellement un phénomène urbain.

Les tableaux I et II font apparaître tout aussi clairement que la participation aux manifestations augmente avec le degré d'urbanisation : l'ampleur moyenne des manifestations est directement proportionnelle au

degré d'urbanisation. Les nombres de manifestants recensés pour les grandes agglomérations dépassent de loin le pourcentage de manifestations qu'on y enregistre : du nombre total de manifestants, plus de la moitié ont manifesté dans ces zones d'habitation. L'ampleur des manifestations tenues dans les grandes agglomérations est supérieure à la moyenne, alors que l'ampleur moyenne de celles tenues dans les autres zones d'habitation se situe en-deçà de la moyenne générale, et que chacune de ces dernières se caractérise par une fraction moins élevée du total des manifestants que du total des manifestations.

Ainsi donc, la manifestation se range parmi les formes d'action politique dont le terrain se situe par prédilection dans les zones urbanisées, voire fortement urbanisées, et beaucoup moins dans les zones d'habitation rurales. Vis-à-vis du moyen d'action que constitue la manifestation, on observe ainsi le caractère fonctionnel dont sont investis les facteurs stimulant la participation et propres à la ville : intérêt plus marqué pour les problèmes politiques nationaux et plus grande « proximité » de ceux-ci, existence d'un réseau étendu de communications et présence nombreuse d'organisations. Cette fonctionnalité joue souvent sur deux plans. Ainsi, l'action des médias peut favoriser la mobilisation avant comme après la manifestation. Avant, par l'annonce, dans les journaux, à la radio, à la télévision et dans d'autres médias, de la tenue d'une manifestation, annonce assortie de prises de position favorables ou défavorables sur l'organisation de celle-ci, sur son thème ou ses méthodes ; après, par l'écho positif ou négatif donné à l'événement, écho qui contribue à déterminer la « rentabilité » de celui-ci. En tant que facteur de mobilisation, le statut des organisations présentes dans la ville se dédouble lui aussi : elles peuvent soit être le moteur de la manifestation, soit en être la cible.

Peut-on observer, au cours de la période 1953-1974, des glissements dans les caractéristiques des lieux de manifestation classés selon leur degré d'urbanisation ? Pour répondre à cette question, nous avons divisé cette période en trois sous-périodes (1953-1959, 1960-1967, 1968-1974), et déterminé, pour chacune de ces dernières, le pourcentage de chaque zone dans le nombre total de manifestants et de manifestations. Les résultats obtenus selon cette périodisation fine sont donnés au tableau III.

Les glissements entre les deux catégories principales, villes et communes, sont minimes. Si les pourcentages recensés pour les communes rurales et urbanisées progressent de sous-période en sous-période, cette augmentation reste toutefois limitée. Après 1968 comme avant, les communes rurales ne semblent guère réunir de facteurs mobilisants pour ce qui concerne les manifestations.

TABLEAU III
Manifestations et manifestants :
évolution de leur répartition selon le degré d'urbanisation

<i>Lieux de manifestation classés selon leur degré d'urbanisation</i>	1953-1959		1960-1967		1968-1974							
	<i>Manifestations %</i>	<i>N</i>	<i>Manifestants %</i>	<i>N</i>	<i>Manifestations %</i>	<i>N</i>	<i>Manifestants %</i>	<i>N</i>				
Communes rurales	0,4	2	—	80	0,8	10	0,3	4.378	1,4	43	0,9	15.088
Communes urbanisées	12,4	59	5,6	77.862	12,5	171	7,5	126.009	13,2	393	8,4	144.316
Villes moyennes	21,1	100	9,8	137.140	15,0	205	12,0	199.430	20,1	599	21,0	360.833
Villes régionales	26,7	127	16,6	231.412	25,7	351	21,3	355.340	21,2	634	21,6	370.679
Grandes agglomérations	38,6	183	67,6	945.730	44,3	605	57,7	962.858	42,7	1.273	43,7	749.069
Lieu de manifestation inconnu	0,8	4	0,4	6.382	1,7	23	1,2	19.962	1,4	43	4,4	74.995
	100	475	100	1.398.606	100	1.365	100	1.667.977	100	2.985	100	1.714.980

Tout au long de la période 1953-1974, la manifestation demeure un phénomène massivement urbain. Cependant, on constate qu'entre les régions urbaines, des fluctuations plus importantes se sont fait jour. L'évolution la plus marquante à cet égard est le recul progressif de l'importance des grandes agglomérations quant au nombre de manifestants : au cours des années cinquante, plus de deux tiers des manifestants ont défilé dans les grandes agglomérations ; après 1968, moins de la moitié, alors même que l'importance de cette zone s'affirme pour ce qui concerne le nombre de manifestations.

Le recul du nombre de manifestants dans les grandes agglomérations peut s'expliquer par les grands conflits politiques survenus au cours des différentes sous-périodes. C'est entre 1953 et 1959 que se sont déroulées les manifestations organisées à Bruxelles par le Comité national de défense des libertés démocratiques contre le gouvernement Van Acker, le 26 mars et le 10 juillet 1955 et le 18 mai 1958 (11). Ces deux derniers rassemblements de foule comptent parmi les plus importants de l'histoire politique belge. En tant que tels, ils contribuent dans une mesure non négligeable au poids numérique des manifestants des grandes agglomérations pour la sous-période 1953-1959. La sous-période 1960-1967 connaît la vague de grèves et de manifestations contre la loi unique (1960-1961) et les marches sur Bruxelles (1961 et 1962). Les manifestations contre la loi unique se sont déroulées essentiellement dans les agglomérations de Liège et de Charleroi. Le conflit politique majeur de la sous-période 1968-1974, le problème de « Louvain flamand » (1968), et la majorité des manifestations qu'il a entraînées, ont eu leur point de chute ailleurs que dans les grandes agglomérations. Il en va de même pour les autres vagues de manifestations de cette sous-période, à savoir celles des élèves contre le plan Van den Boeynants (1973) et celles des agriculteurs contre la politique des prix de la CEE (1974).

Bien que la tendance générale de la période 1953-1974 soit à la diminution de l'ampleur moyenne des manifestations, il est à noter que cette contraction est plus marquée dans les grandes agglomérations que dans les autres zones (tabl. IV).

Par ailleurs, au cours de la sous-période 1968-1974, les villes moyennes, les villes régionales et les grandes agglomérations enregistrent des nombres de manifestants sensiblement identiques (l'importance numérique moyenne des manifestations est même légèrement supérieure dans les villes moyennes par rapport aux villes régionales et aux grandes agglomérations). Au cours des deux autres sous-périodes considérées, l'ampleur des manifestations était bien différenciée selon ces trois zones.

TABLEAU IV

Evolution de l'ampleur moyenne des manifestations par zone d'habitation

<i>Lieux de manifestation classés selon leur degré d'urbanisation</i>	1953-1959	1960-1967	1968-1974
Communes rurales	40	438	351
Communes urbanisées	1.320	737	367
Villes moyennes	1.371	973	602
Villes régionales	1.822	1.012	585
Grandes agglomérations	5.168	1.591	588

S'il persiste une différence notable, pendant la sous-période 1968-1974, entre l'ampleur moyenne des manifestations en zones urbaines et en zones rurales, la différence entre la taille moyenne des manifestations dans les communes rurales et urbanisées s'est pratiquement effacée entre 1968 et 1974. On assiste donc à un nivellement entre la taille moyenne des manifestations dans les grandes agglomérations, les villes moyennes et régionales d'une part et les communes urbanisées et rurales d'autre part.

1.2. La répartition des manifestations selon les catégories socio-professionnelles et selon les lieux de manifestation, classés en fonction de leur degré d'urbanisation.

Existe-t-il des lieux de manifestation préférentiels selon les différentes catégories socio-professionnelles ? C'est bien ce que montrent les données du tableau V. D'une façon générale, on peut affirmer que les manifestations d'ouvriers se produisent majoritairement dans les régions industrialisées, les villes et leur périphérie, alors que les manifestations d'employés et de fonctionnaires ont lieu par prédilection dans les centres urbains, où se concentrent également les activités tertiaires et administratives.

Les ouvriers manifestent surtout dans les grandes agglomérations, dans les villes moyennes et dans les communes urbanisées ; on enregistre étonnamment peu de manifestations ouvrières dans les villes régionales. Les lieux de manifestation choisis par les ouvriers et par les employés sont fort différents : les employés se portent davantage dans les grandes agglomérations, ou encore les villes régionales, et ne manifestent jamais, ou presque jamais, dans les zones peu urbanisées. Pour les manifestations associant ouvriers et employés, on observe un profil de localisation intermédiaire entre celui des manifestations ouvrières et celui des manifestations d'employés.

TABLEAU V

La répartition des manifestations selon les catégories socio-professionnelles et selon les lieux de manifestation, classés en fonction de leur degré d'urbanisation (1953-1974) (en %)

Lieux de manifestation classés selon leur degré d'urbanisation	Salarisés						Indépendants				Population scolarisée				Non-actifs	Catégories socio-professionnelles diverses
	Ouvriers	Employés	Ouvriers et employés	Fonctionnaires	Salarisés en général	Salarisés*	Agriculteurs	Classes moyennes	Professions libérales	Indépendants*	Etudiants	Elèves	Jeunes	Population scolarisée*		
Communes rurales . . .	—	—	—	—	0,2	0,1	7,6	—	—	5,8	0,1	—	1,2	0,2	—	0,7
Communes urbanisées . . .	24,1	2,7	18,3	1,5	16,2	14,0	33,8	11,6	—	27,9	2,5	8,2	12,2	4,8	9,4	12,9
Villes moyennes . . .	25,2	1,3	19,5	11,6	21,0	18,4	37,9	15,5	9,1	31,5	5,6	49,0	14,6	19,1	3,1	13,5
Villes régionales . . .	12,6	29,3	17,1	33,0	24,9	23,4	11,4	33,5	—	15,8	39,5	22,8	23,2	33,5	21,9	18,1
Grandes agglomérations . . .	38,1	67,7	45,1	53,9	37,7	44,1	9,3	39,4	90,9	18,4	52,3	20,0	48,8	41,4	65,6	54,8
	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
	N = 285	N = 74	N = 81	N = 266	N = 413	N = 1119	N = 535	N = 155	N = 22	N = 712	N = 863	N = 404	N = 82	N = 1349	N = 32	N = 1543

* Les pourcentages mentionnés dans cette colonne ont trait au total des subcatégories mentionnés dans les colonnes précédentes.

Le profil de localisation des manifestations de fonctionnaires ressemble à celui des employés : les fonctionnaires manifestent principalement dans les grandes agglomérations et dans les villes régionales, mais aussi dans les villes moyennes. Lorsque les trois catégories précitées manifestent ensemble, elles défilent de préférence dans les grandes agglomérations, parfois dans les villes moyennes et régionales, plus rarement dans les communes urbanisées. Il est rarissime que les communes rurales soient le théâtre de manifestations de salariés.

Les lieux où les agriculteurs manifestent s'écartent nettement de ceux choisis par les catégories socio-professionnelles considérées jusqu'à présent. Les manifestations d'agriculteurs se concentrent principalement dans les zones à degré réduit ou moyen d'urbanisation, à savoir les villes moyennes et les communes urbanisées. Parmi toutes les catégories socio-professionnelles, les agriculteurs sont les seuls à manifester de temps à autre dans les communes rurales. Les classes moyennes organisent leurs manifestations de préférence dans les grandes agglomérations et dans les villes régionales, les professions libérales presque exclusivement dans les grandes agglomérations.

Les étudiants manifestent à l'ombre des principales institutions universitaires et écoles d'enseignement supérieur. C'est dire que les grandes agglomérations et les villes régionales sont leurs principaux lieux de manifestation.

La plupart des manifestations d'élèves se sont déroulées dans les villes moyennes. Les jeunes, tout comme les étudiants, manifestent surtout dans les grandes agglomérations, encore qu'il s'agisse d'une zone moins préférentielle pour eux-là que pour ceux-ci.

Les grandes agglomérations sont le point de chute par excellence lorsque diverses catégories socio-professionnelles se joignent pour manifester, et plus encore pour les manifestations de non-actifs.

Ainsi donc, nous pensons pouvoir répondre par l'affirmative à la question s'il existe différents profils de localisation des manifestations en fonction des catégories socio-professionnelles. Mais malgré la diversité que l'on observe, il n'est pas inutile de rappeler le rôle joué par les grandes agglomérations en tant que lieux de manifestation : agriculteurs et élèves mis à part, la majorité (absolue ou relative, selon le cas) des catégories socio-professionnelles y organise ses rassemblements.

1.3. La répartition des thèmes des manifestations en fonction des lieux, classés selon leur degré d'urbanisation.

Observe-t-on également des différences entre les thèmes selon le degré d'urbanisation des lieux où se tiennent les manifestations ?

Le tableau VI fait apparaître que près des deux tiers des manifestations en rapport avec la politique étrangère et plus de la moitié de celles en rapport avec la politique intérieure se sont déroulées dans les grandes agglomérations. Pour ces thèmes plus que pour les autres, les facteurs de mobilisation sont plus agissants dans les grandes villes. Ceci s'explique par le caractère spécifique des thèmes de politique étrangère et intérieure, qui ont des connotations moins locales que ceux liés à d'autres

TABLEAU VI

La répartition des thèmes des manifestations en fonction des lieux, classés selon leur degré d'urbanisation (1953-1974) (en %)

<i>Lieux de manifestation classés selon leur degré d'urbanisation</i>	<i>Politique étrangère et politique de défense</i>	<i>Politique sociale</i>	<i>Politique économique</i>	<i>Politique financière</i>	<i>Politique intérieure</i>	<i>Politique culturelle</i>
Communes rurales .	—	0,5	5,3	1,1	1,0	0,3
Communes urbanisées	3,4	15,4	30,6	16,3	11,0	7,8
Villes moyennes . .	14,1	18,9	32,9	21,5	9,2	20,0
Villes régionales .	19,0	22,0	14,0	27,2	23,5	32,9
Grandes agglomérations	63,5	43,2	17,2	33,9	55,3	39,0
	100	100	100	100	100	100
	N = 769	N = 1037	N = 674	N = 368	N = 719	N = 1103

secteurs politiques. C'est à coup sûr le cas pour les thèmes de politique étrangère : en règle générale, le mobile des manifestations de ce genre est « la » politique d'un pays étranger ou « la » politique belge étrangère ou de défense, au lieu que les manifestations à caractère social, par exemple, prennent souvent pour motif la politique d'emploi ou des salaires d'une entreprise.

A notre sens, il en va de même pour la politique intérieure, dont un grand nombre de points sensibles ont un caractère général ou « national » : organisation de l'état, droits et libertés, maintien de l'ordre, séquelles des guerres, autant de réalités pour lesquelles Bruxelles, en tant que lieu des pouvoirs législatif et exécutif, constitue le centre de décision par excellence. Par ailleurs un certain nombre d'autres thèmes de politique intérieure, tels que le problème des immigrés et l'aménagement du territoire, sont propres aux grandes agglomérations et aux autres zones d'habitation.

Cependant, politique étrangère et politique intérieure ne sont pas contestées exclusivement dans les grandes agglomérations. Ainsi, on peut trouver des exemples de manifestations portant sur la politique étrangère dans des communes urbanisées, et même sur la politique intérieure

dans des communes rurales, fût-ce en nombre restreint et, probablement, d'ampleur modeste.

La prépondérance des grandes agglomérations lorsqu'il s'agit de manifester sur des thèmes de politique étrangère et intérieure n'est pas aussi marquée pour les thèmes ayant trait aux politiques sociale, culturelle et financière. De nombreuses manifestations portant sur la politique culturelle sont organisées dans les villes moyennes et régionales ; outre ces dernières, les manifestations à thème social ou financier se déroulent également dans les communes urbanisées. Ceci s'explique essentiellement par la nature des catégories socio-professionnelles et des secteurs et points politiques dans et sur lesquels elles prennent position de manière préférentielle. La politique sociale et financière concerne surtout les salariés, dont on sait qu'ils manifestent souvent dans les villes moyennes et les communes urbanisées. Les étudiants ont pris régulièrement position sur des thèmes culturels ; or, près de 40 % des manifestations d'étudiants ont eu lieu dans les villes régionales (dont Louvain).

Pour un seul secteur politique, la majorité des manifestations s'est tenue ailleurs que dans les grandes agglomérations : la politique économique. Les manifestations à thème économique ont été organisées davantage dans les villes moyennes et les communes urbanisées. Ce qui s'explique sans difficulté lorsqu'on se représente que la majeure partie des manifestations économiques ont été le fait d'agriculteurs, et que les deux tiers des manifestations d'agriculteurs ont eu lieu dans les villes moyennes et les communes urbanisées.

2. La répartition des manifestations et des manifestants entre la Flandre, la Wallonie et Bruxelles.

Dans la section précédente, nous avons souligné plus d'une fois l'importance des grandes agglomérations en tant que lieux de manifestation. Près de la moitié des manifestations s'y déroulent et plus de la moitié des manifestants s'y rassemblent. Une des cinq grandes agglomérations réunit davantage de facteurs stimulants que les quatre autres, à savoir Bruxelles. Dans cette section, nous nous attacherons à dégager la spécificité des manifestations tenues à Bruxelles et à cerner les caractéristiques de celles organisées en Flandre et en Wallonie.

2.1. La répartition des manifestations et des manifestants entre la Flandre, la Wallonie et Bruxelles.

Le tableau VII fait apparaître que les manifestations, pendant la période considérée, ont été organisées pour plus de la moitié en Flandre,

TABLEAU VII

Répartition des manifestations et des manifestants
entre Flandre, Wallonie et Bruxelles (1953-1974)

Région	Manifestations % N		Manifestants % N		Ampleur moyenne des manifestations
Flandre	52,3	2.524	40,1	1.917.807	760
Wallonie	29,3	1.414	30,2	1.445.492	1.022
Bruxelles	18,3	884	29,6	1.412.871	1.598
Région Inconnue	0,1	3	0,1	5.393	—
	100	4.825	100	4.781.563	991

pour un peu moins d'un tiers en Wallonie et près d'un cinquième à Bruxelles. C'est une première constatation, qui peut étonner : entre 1953 et 1974, on a manifesté davantage en Flandre qu'en Wallonie et dans l'agglomération bruxelloise. Elle incite à nuancer l'image d'une Flandre calme et plutôt passive, contrastant avec une Wallonie agitée, parfois révolutionnaire.

Un deuxième fait remarquable concerne le rôle de Bruxelles : près d'une manifestation sur cinq s'est déroulée sur le territoire d'une des 19 communes bruxelloises. La part de Bruxelles dans les manifestations organisées dans les grandes agglomérations s'élève à 42,9 %. En d'autres termes, les 19 communes bruxelloises ont connu pratiquement autant de manifestations que les quatre autres grandes agglomérations réunies.

L'ampleur moyenne des manifestations est la plus faible en Flandre et la plus importante à Bruxelles. Les manifestations en Wallonie comptent en moyenne un nombre de manifestants sensiblement plus élevé qu'en Flandre. Quant à la manifestation bruxelloise moyenne, elle compte deux fois plus de participants que la manifestation moyenne en Flandre.

Ainsi donc, la Flandre a connu beaucoup de manifestations, mais d'envergure relativement réduite. Pour la participation aux manifestations, on note, pour la Flandre, un chiffre nettement plus faible que pour la Wallonie. Le fait que les plus grandes manifestations se déroulent à Bruxelles n'est pas surprenant : il corrobore la représentation commune et souligne l'importance de Bruxelles, centre de décision de l'Etat belge. A cet égard, on peut citer une fois encore les grandes manifestations de la période 1953-1974 : celles de la guerre scolaire, les marches sur Bruxelles, les grandes manifestations des organisations syndicales, agricoles et autres. C'est à dessein que ces manifestants se sont réunis à Bruxelles, et non ailleurs. Le phénomène n'est d'ailleurs pas limité à la période étudiée : les manifestations de la première guerre scolaire (1879-1884), les manifestations pour le suffrage universel, les manifestations

pour l'amnistie (avant la deuxième guerre mondiale) et les manifestations anti-missiles ont toutes vu leurs participants défilé dans les rues de Bruxelles. Dans de nombreux cas, elles furent l'aboutissement et le point de mobilisation maximale d'une vague de manifestations plus restreintes, disséminées dans l'ensemble du pays. En tant que telles, elles étaient destinées à faire la preuve, à l'intention des adversaires politiques et/ou des gouvernants, de la force et de la puissance du mouvement d'opposition, et à confronter le pays légal au pays réel. « Bruxelles est à nous », un slogan souvent repris au cours de ces manifestations, symbolise bien les intentions et les sentiments des manifestants.

L'évolution de la part prise par la Flandre et la Wallonie dans le nombre de manifestations et de manifestants fait apparaître des fluctuations assez importantes de sous-période en sous-période (tabl. VIII).

TABLEAU VIII

Evolution de la répartition des manifestations et des manifestants entre Flandre, Wallonie et Bruxelles

Région	1953-1959		1960-1967				1968-1974					
	Manifes- tations %	N	Manifes- tations %	N	Manifes- tations %	N	Manifes- tations %	N	Manifes- tations %	N		
Flandre	63,4	301	37,0	517.063	43,3	591	30,4	507.540	54,7	1.632	52,1	893.204
Wallonie	18,3	87	13,5	188.407	40,7	556	47,1	786.081	25,8	771	27,5	471.004
Bruxelles	18,3	87	49,5	693.136	16,0	218	22,5	374.356	19,4	579	20,1	345.379
Région incon- nue	—	—	—	—	—	—	—	—	0,1	3	0,3	5.393
	100	475	100	1.398.606	100	1.365	100	1.667.977	100	2.985	100	1.714.980

Les années cinquante ont surtout connu des manifestations en pays flamand : près des deux tiers des manifestations de cette sous-période s'y sont déroulées. Pendant la première moitié des années soixante, les manifestations sont prépondérantes en Wallonie, pour redevenir plus nombreuses en Flandre après 1968.

La part de Bruxelles, toujours un peu moins d'un cinquième des manifestations, est restée stable au long des années.

Par contre, la part de Bruxelles dans le nombre de manifestants a fluctué, passant de la moitié du nombre total de manifestants pendant les années cinquante, à un cinquième pendant les sous-périodes ultérieures. Le score élevé réalisé par la Flandre quant au nombre de manifestations entre 1953 et 1959 s'explique essentiellement par la guerre scolaire. L'absence d'un score correspondant pour le nombre de manifestants peut s'interpréter à la lumière du fait que les grands rassemble-

ments, pendant la guerre scolaire, ont eu lieu à Bruxelles (cf supra), ce qui éclaire du même coup la part relativement élevée prise par Bruxelles quant au nombre de manifestants pendant cette sous-période. Le score relativement élevé de la Wallonie pour la première moitié des années soixante trouve sa source dans les manifestations contre la loi unique, organisées principalement dans cette partie du pays. Les manifestations pour « Leuven Vlaams » ne suffisent pas à expliquer la prédominance de la Flandre, pour les manifestations comme pour les manifestants, pendant la sous-période allant de 1968 à 1974. La vague de manifestations ayant trait à ce point de conflit est en effet trop limitée, par comparaison au nombre total de manifestations de cette sous-période. La seule interprétation à donner aux chiffres est que le mouvement de contestation de la fin des années soixante et du début des années soixante-dix s'est exercé principalement en Flandre.

Nous avons déjà eu l'occasion de souligner que c'est en Flandre que la taille moyenne des manifestations est la plus réduite. Cette remarque, valable pour la période globale, se vérifie pour chacune des sous-périodes (tabl. IX). Le fait le plus frappant qui se dégage du tableau IX est la

TABLEAU IX
Evolution de l'ampleur moyenne des manifestations
en Flandre, en Wallonie et à Bruxelles

Région	1953-1959	1960-1967	1968-1974
Flandre	1.718	859	547
Wallonie	2.166	1.414	611
Bruxelles	7.967	1.717	596

faible différence d'ampleur entre les manifestations organisées en Flandre, en Wallonie et à Bruxelles entre 1968 et 1974. Au cours des années cinquante, les manifestations organisées dans l'agglomération bruxelloise comptent en moyenne près de cinq fois plus de manifestants qu'en Flandre et près de quatre fois plus qu'en Wallonie. Pour la première moitié des années soixante, on assiste à une tendance au nivellement, qui se poursuit entre 1968 et 1974. Il est intéressant de constater qu'au cours de cette dernière sous-période, l'ampleur moyenne des manifestations en Wallonie est même légèrement supérieure à celle de l'agglomération bruxelloise.

Au vu de ces résultats, tout se passe comme si Bruxelles, centre de décision de l'Etat belge, avait perdu en importance et en signification. Pendant l'après-68 à tout le moins, les manifestations à Bruxelles n'exer-

cent plus sur les citoyens le même pouvoir d'attraction qu'auparavant. Au cours de cette sous-période, les organisateurs de manifestations ne peuvent guère escompter une plus grande affluence en choisissant, pour manifester, Bruxelles plutôt qu'un autre lieu. Cette perte d'attrait de Bruxelles en tant que lieu de manifestation est peut-être liée à « l'abus » du choix de Bruxelles ; en d'autres termes, l'organisation hâtive et répétée de manifestations dans la capitale peut donner lieu à une mobilisation inefficace et à un déficit sur le plan des effectifs. On pourrait avancer aussi une autre explication : en raison de la tendance à la régionalisation au sein de l'Etat belge, le caractère national des manifestations à Bruxelles tend à s'effacer, les organisateurs de rassemblements adressant de plus en plus leurs appels à manifester, tantôt aux Flamands, tantôt aux francophones, et non aux deux communautés linguistiques indistinctement.

2.2. La répartition des thèmes de manifestations entre la Flandre, la Wallonie et Bruxelles.

Considérées à partir de l'angle thématique, les manifestations se différencient nettement selon qu'elles sont organisées en Flandre, en Wallonie et à Bruxelles (tabl. X).

TABLEAU X

Répartition des thèmes de manifestations entre Flandre, Wallonie et Bruxelles (1953-1974) (en %)

	Flandre	Wallonie	Bruxelles
Politique étrangère et de défense	12,1	12,3	34,9
Politique sociale	21,1	26,8	17,1
Politique économique	12,7	23,7	6,1
Politique financière	4,7	16,3	3,1
Politique Intérieure	18,7	7,6	20,0
Politique culturelle	30,7	13,3	18,8
	100	100	100
	N = 2483	N = 1397	N = 857

De toutes les manifestations organisées à Bruxelles, celles ayant trait à la politique étrangère et de défense sont les plus nombreuses : environ une manifestation sur trois y a eu pour thème de mobilisation la politique étrangère ou la politique de défense de la Belgique ou d'un autre pays, alors que ce rapport est de 1 à 8 pour la Flandre et la Wallonie. En Wallonie, les points de conflit les plus mobilisateurs ont concerné les politiques sociale, économique et financière. Ces trois catégories thé-

matiques y totalisent plus de deux tiers des manifestations. Par contre, la politique intérieure (dont la plupart des thèmes ont une forte résonance communautaire) est une catégorie étonnamment peu mobilisatrice en Wallonie. La même observation s'applique à la politique financière en Flandre. Les rues de Flandre ont été le théâtre de beaucoup de manifestations à thème culturel ; en effet, la guerre scolaire, la politique de l'enseignement et l'autonomie culturelle (« Leuven Vlaams ») ressortissent à cette catégorie thématique.

Par ailleurs, il faut noter la part importante prise par la politique sociale dans les manifestations en Flandre : ce secteur thématique y dépasse de peu la politique intérieure. Cette importance des thèmes sociaux s'inscrit en porte-à-faux par rapport à la représentation que l'on se fait communément des sensibilités spécifiques à la Flandre et à la Wallonie. Il est communément admis que la Wallonie s'intéresse davantage à la problématique socio-économique, et qu'elle se mobilise davantage sur les thèmes qui y sont liés, alors que la Flandre est plus sensible aux thèmes communautaires et idéologico-confessionnels. Si les résultats du tableau X corroborent la représentation commune pour la Wallonie, ils dessinent une Flandre quelque peu différente, pour la raison que l'on vient d'avancer.

2.3. La répartition des manifestations, selon les catégories socio-professionnelles, entre la Flandre, la Wallonie et Bruxelles.

Outre les sensibilités divergentes que l'on observe en Flandre et en Wallonie, on note des différences pour l'appartenance socio-professionnelle des manifestants en Flandre, en Wallonie et à Bruxelles (tabl. XI). La part relative des manifestations réunissant des catégories socio-professionnelles diverses est la plus faible en Wallonie : dans quatre cinquièmes des manifestations tenues dans cette région, une seule catégorie était représentée au cours de la période étudiée, contre deux tiers en Flandre et moins des deux tiers à Bruxelles. En d'autres termes, les manifestations et leurs thèmes ont une moindre coloration socio-professionnelle en Flandre qu'en Wallonie ; à l'inverse, les citoyens wallons se mobilisent davantage en raison de leur appartenance à une catégorie socio-professionnelle spécifique.

Cela étant, quelles sont les catégories socio-professionnelles qui ont manifesté en Wallonie ? Principalement les salariés, suivis des agriculteurs. Plus d'un tiers des manifestations en pays wallon ont regroupé des salariés : ouvriers, mais surtout ouvriers et/ou employés et/ou fonctionnaires. Les agriculteurs, signant 1 manifestation sur 5, se classent eux aussi en bon ordre.

LIEUX DE MANIFESTATION EN BELGIQUE

41

TABLEAU XI

Répartition des manifestations, selon les catégories socio-professionnelles, entre Flandre, Wallonie et Bruxelles (1953-1974) (en %)

	Flandre	Wallonie	Bruxelles
<i>Salarisés</i>			
Ouvriers	5,5	8,9	2,8
Employés	0,7	2,3	3,1
Ouvriers et employés	1,2	3,1	1,1
Fonctionnaires	4,7	5,7	8,0
Salarisés en général	5,3	17,7	3,9
	17,4	37,7	18,9
<i>Indépendants</i>			
Agriculteurs	9,7	20,7	3,0
Classes moyennes	2,9	4,0	2,8
Professions libérales	0,2	0,1	1,7
	12,8	24,8	7,5
<i>Population scolarisée</i>			
Etudiants	20,2	10,9	23,4
Elèves	12,3	4,0	4,1
Jeunes	2,1	0,9	1,7
	34,6	15,8	29,2
<i>Non-actifs</i>	0,6	0,5	1,2
Catégories socio-professionnelles diverses	34,6	21,2	43,2
	100	100	100
	N = 2524	N = 1414	N = 884

Par contre, la population scolarisée est descendue assez fréquemment dans la rue en Flandre et à Bruxelles. Cette catégorie représente un tiers des manifestations en Flandre, un peu moins d'un tiers à Bruxelles. A Bruxelles, ce sont surtout les étudiants qui ont manifesté ; en Flandre, les étudiants comme les élèves.

2.4. Les vingt lieux principaux de manifestation.

Le tableau XII dresse le classement des vingt lieux principaux de manifestation. Ces vingt localités ont accueilli plus de la moitié (58,6 %) des manifestations organisées entre 1953 et 1974. Ce chiffre impressionnant confirme une fois de plus le caractère urbain du phénomène que constitue la manifestation.

Comme on pouvait s'y attendre, Bruxelles occupe la première place de ce classement, suivi, à distance respectable, par Anvers, qui a totalisé

TABLEAU XII

Les vingt lieux principaux de manifestation de 1953 à 1974*

<i>Villes ou communes</i>	<i>Nombre de manifestations</i>
1. Bruxelles	715
2. Anvers	421
3. Louvain	254
4. Gand	250
5. Liège	217
6. Mons	118
7. Charleroi	98
8. Malines	92
9. Bruges	84
10. Hasselt	79
11. Courtral	75
12. Ostende	65
13. Alost	50
14. Tournai	49
15. Genk	48
16. Namur	48
17. La Louvière	47
18. Verviers	43
19. Saint-Nicolas	39
20. Turnhout	35
	2.827

* Pour ce classement, nous n'avons repris, pour les cinq grandes agglomérations, que les manifestations ayant eu lieu au centre, à l'exclusion de celles qui se sont déroulées dans d'autres communes sur leur territoire. C'est ce qui explique la disparité entre le nombre de manifestations retenu ici pour Bruxelles et celui donné pour la capitale au tableau VII.

pratiquement deux fois moins de manifestations que la capitale. Anvers, à son tour, devance de loin Louvain, classée troisième, et dont la position amène à faire remarquer que ce ne sont pas les centres des cinq grandes agglomérations qui saturent les premiers rangs de ce « palmarès ». La troisième place de Louvain s'explique par son statut de première ville universitaire du pays, partant, par la présence d'un grand nombre d'étudiants, catégorie de la population très encline à manifester. La quatrième place revient à nouveau à une grande agglomération, Gand, qui talonne Louvain. Outre sa fonction centrale, au cœur d'une grande agglomération, Gand, à l'instar de Louvain, compte une nombreuse population estudiantine, ce qui contribue à expliquer sa position dans ce classement. Liège, première ville wallonne du classement, vient au cinquième rang, suivie non de Charleroi mais de Mons. Cette sixième place un peu surprenante s'explique par le nombre considérable de manifestations de salariés organisés dans cette ville, ainsi que par sa population étudiante (Mons possède une série d'importantes écoles techniques). Après Charleroi, nous trouvons une série de villes régionales de

Flandre, suivies, en fin de classement, par quelques villes régionales wallonnes.

Une seule des quinze villes régionales manque dans ce classement, à savoir Arlon ; par ailleurs, il inclut une ville moyenne, à savoir Genk. La position de Genk dans ce classement, comme celle de Hasselt, s'explique essentiellement par le grand nombre de manifestations organisées dans ces deux villes contre la fermeture des charbonnages du Limbourg.

3. La localisation des lieux de manifestation en fonction des clivages socio-économiques, communautaires et idéologico-confessionnels.

Dans cette section, nous étudierons la localisation des manifestations dont le thème était lié à l'un des clivages traditionnels du système politique belge, à savoir les questions socio-économiques (capital et travail), les tensions communautaires (Flamands et francophones) et les problèmes idéologiques et/ou confessionnels (catholicisme et laïcité).

3.1. La localisation des manifestations socio-économiques.

Les manifestations articulées sur le clivage socio-économique rassemblent toutes celles dont le thème renvoie aux tensions entre patronat et travailleurs, telles les revendications en matière de démocratie économique, de reconversion économique, d'emploi, de fermeture des entreprises, de politique salariale, etc.

Dans le domaine socio-économique, le stéréotype d'une Wallonie sociale et militante, opposée à une Flandre calme, a la vie dure. Or, il suffit de considérer un indicateur de l'action sociale aussi important que la grève pour constater que les différences sont, sur ce point, moins accusées que la représentation commune ne le fait accroire. Les données concernant la grève font apparaître que le recours à celle-ci est plus rapide et plus fréquent en Wallonie qu'en Flandre, et que les participations sont plus nombreuses, mais que d'autre part, les grèves en pays flamand sont plus intenses et plus longues. Pour l'interprétation des statistiques de grèves, il faut également garder à l'esprit que les secteurs traditionnels de l'industrie — les premiers à être confrontés à la crise et à la mutation — se situent principalement en Wallonie (12). Ce ne sont d'ailleurs pas les seules statistiques de grèves qui nous conduisent à nuancer le stéréotype Flandre calme - Wallonie militante ; les données

(12) H. BALTHAZAR, « Sociale welvaart en overlegeconomie, een onvolkomen wens », dans H. VAN DER WEE et al., *De industrie in België. Twee eeuwen ontwikkeling 1780-1980*, Bruxelles, 1981, pp. 256-257.

discutées dans la section précédente, concernant la répartition des manifestations et de leurs thèmes entre Flandre et Wallonie, vont dans le même sens. S'il est vrai que les manifestations à thème socio-économique sont plus nombreuses en Wallonie qu'en Flandre, l'écart entre ces deux régions n'est pas tel que l'on puisse en conclure que la contestation des politiques sociales ou de certains de leurs aspects soit « affaire de Wallons ».

Cette image globale se voit confirmée par la répartition des manifestations à thème socio-économique (tabl. XIII). C'est en Wallonie que

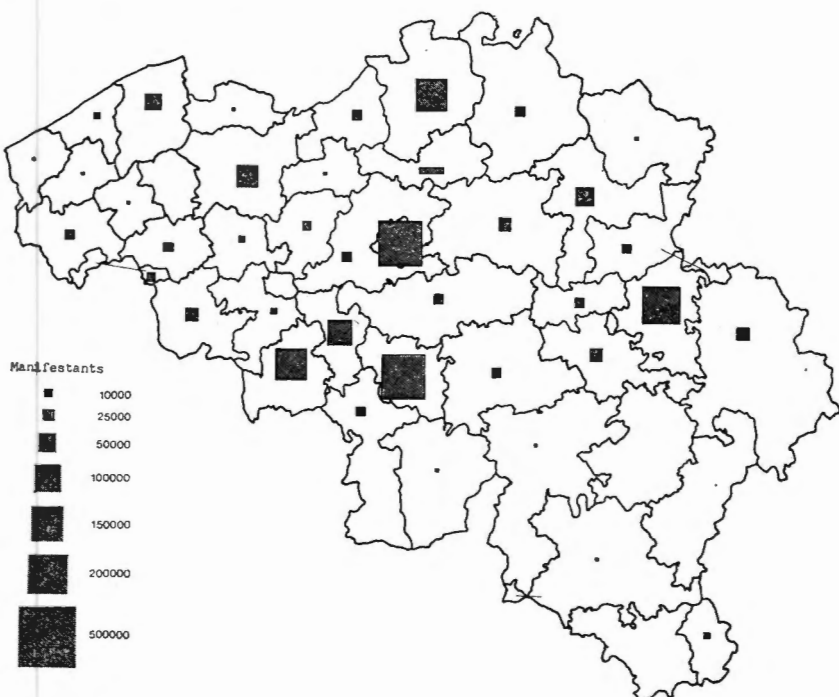
TABLEAU XIII
Répartition des manifestations socio-économiques et de leurs manifestants
par région (1953-1974)

Région	Manifestations		Manifestants		Ampleur moyenne des manifestations
	%	N	%	N	
Flandre	42,2	490	28,2	407.983	833
Wallonie	46,4	539	55,2	797.361	1.479
Bruxelles	11,4	132	16,6	239.275	1.813
	100	1.161	100	1.444.619	1.244

se sont déroulées la plupart des manifestations relevant de ce clivage : un peu moins de la moitié du nombre total. En outre, la part prise par la Wallonie dans ce type de manifestations est nettement plus importante que dans le nombre total de manifestations. Le chiffre de la Flandre est moins important, bien qu'il excède les 40 %. La différence entre ces deux régions s'accroît si l'on considère le nombre de manifestants. Plus de la moitié des manifestants recensés se sont mobilisés en Wallonie, moins d'un tiers en Flandre. En moyenne, les manifestations en Wallonie ont réuni deux fois plus de personnes qu'en Flandre. Ce résultat cadre avec ce que nous avons déjà eu l'occasion de constater, à savoir que la participation aux manifestations et aux grèves est plus grande en Wallonie qu'en Flandre. Il n'en reste pas moins que pour le clivage socio-économique, l'agglomération bruxelloise conserve la prépondérance, concernant le nombre de manifestants, qui est la sienne, tous thèmes confondus. La moyenne élevée de Bruxelles s'explique par le caractère « national » des manifestations qui s'y tiennent, et pour lesquelles on mobilise tant en Flandre qu'en Wallonie.

La carte 1 présente au lecteur les contours exacts de la Belgique industrielle : Bruxelles et ses environs ; le bassin industriel wallon : Borinage, Centre, Charleroi ; la ceinture de différentes agglomérations : Liège, Anvers, Gand, Hasselt, Bruges, Louvain, Courtrai, Tournai, Malines.

Elle donne également une image claire des concentrations des manifestants mobilisés sur les thèmes socio-économiques. L'extension de la « Wallonie » s'y matérialise essentiellement par le triangle Charleroi - La Louvière - Mons d'une part, Liège d'autre part. Ce sont là précisément les zones que la fermeture des charbonnages est venue éprouver durement dans les années cinquante. Entre 1957 et 1961, on y a fermé



CARTE 1. — La répartition des manifestants selon le clivage socio-économique, par arrondissement (1953-1974).

19 charbonnages et perdu 42.000 emplois (13). Parallèlement à la crise du secteur houiller, d'autres industries connexes, telles que la sidérurgie, s'y sont trouvées en difficulté. En outre, c'est dans les provinces de Liège et du Hainaut que le mouvement de grèves contre la loi unique a été le plus virulent. Le cœur de cette Wallonie est constitué par Charleroi et ses environs. L'arrondissement de Charleroi compte pratiquement autant de manifestations que l'agglomération bruxelloise (128 contre 132), mais davantage de manifestants (259.181 contre 239.275).

(13) G.L. DE BRABANDER, « Het bouwen van een welvaartstraat », dans H. VAN DER WEE *et al.*, *op. cit.*, p. 210.

De tous les arrondissements, les manifestations tenues dans celui de Charleroi ont la taille moyenne la plus importante, à savoir 2.025 participants. A considérer l'histoire politique et sociale de la Belgique, on constate que la région de Charleroi possède une longue tradition de luttes sociales. C'est dans la région carolingienne qu'ont eu lieu les premières manifestations pour le suffrage universel ; c'est dans cette région encore que les grandes vagues de grèves (dont celles de 1886, de 1932, de 1960-1961) ont trouvé leur source et leur plus grand retentissement.

En Flandre, ce sont les arrondissements d'Anvers et de Gand qui ont réuni le plus grand nombre de manifestations socio-économiques. Les ceintures de ces deux grandes agglomérations sont également les deux centres industriels les plus importants de la région flamande. Anvers et Gand sont suivis par l'arrondissement de Hasselt, concentration que viennent expliquer les grèves mouvementées des mineurs limbourgeois (en 1966 et 1970), et les manifestations auxquelles elles ont donné lieu.

3.2. La localisation des manifestations communautaires.

Les manifestations articulées sur le clivage communautaire rassemblent toutes celles dont le thème renvoie aux tensions entre Flamands et francophones, tels la question « Leuven Vlaams », la définition de la frontière linguistique, l'application de la législation sur l'emploi des langues, le statut linguistique et la délimitation de l'agglomération bruxelloise, le statut des Fourons, etc.

La répartition des manifestations de ce type offre un tout autre profil que celles à thématique socio-économique (tabl. XIV et carte 2). La

TABLEAU XIV

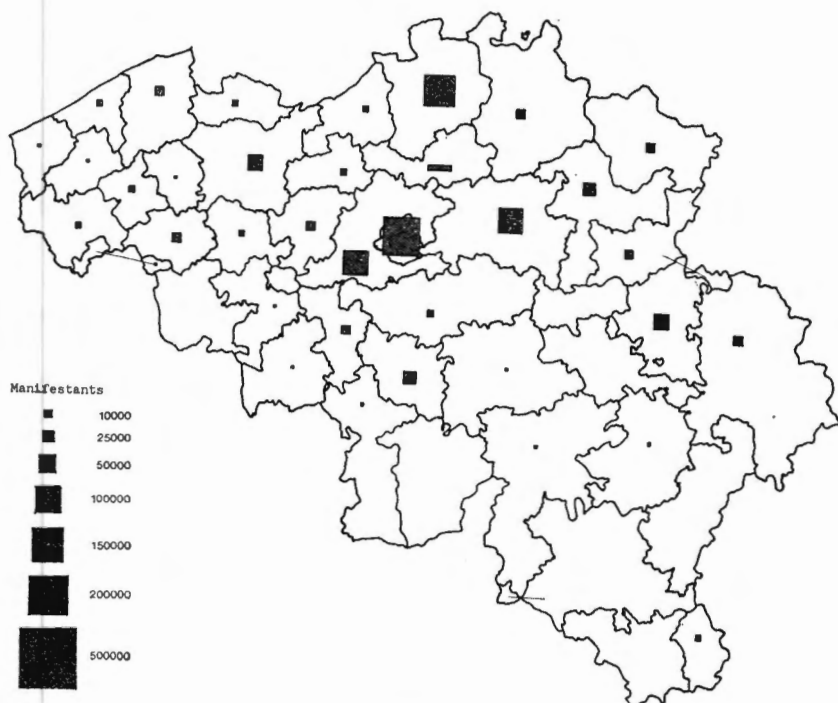
Répartition des manifestations communautaires et de leurs manifestants, par région (1953-1974)

Région	Manifestations		Manifestants		Ampleur moyenne des manifestations
	%	N	%	N	
Flandre	78,9	561	63,5	487.225	868
Wallonie	6,9	49	11,1	85.517	1.745
Bruxelles	14,2	101	25,4	194.737	1.928
	100	711	100	767.479	1.079

mobilisation autour de thèmes communautaires est un fait presque exclusivement flamand, et presque jamais un fait wallon.

« Vlaanderen eisende partij » (La Flandre revendique ses droits) en matière communautaire : les chiffres indiquent que le slogan est profondément ancré. Après la conclusion du pacte scolaire (1958), les verrous

sur le clivage communautaire ont sauté, et la Flandre a connu un mouvement de conscientisation et de mobilisation afin de supprimer le handicap imposé à la Flandre par l'Etat belge unitaire, dominé par les francophones. Les marches sur Bruxelles (21 octobre 1961 et 14 octobre 1962) constituent les premiers succès, et les plus impressionnants, de ce processus de mobilisation. De multiples organisations et comités d'action



CARTE 2. — La répartition des manifestants selon le clivage communautaire, par arrondissement (1953-1974).

flamands voient le jour à la fin des années cinquante et au début des années soixante ; c'est à cette époque aussi que le parti nationaliste flamand, la Volksunie, remporte ses premiers succès électoraux. Au cours de sa période de création et de développement, la Volksunie a souvent concrétisé sa fonction « d'aiguillon » du CVP en descendant dans la rue (14). La rue fut également un lieu privilégié d'action pour un cer-

(14) F. VAN DER ELST, *Twintig jaar Volksunie*, Bruxelles, 1974, 128 + 42.

M. VAN HAGENDOREN, *Van taalstrijd tot staatsvorming*, Louvain, 1982, 320 p.

A. TODTS, *Hoop en wanhoop der Vlaamsgezinden* (II). *Kroniek van de Vlaamse Beweging 1954-1965*, Louvain, 1967, 357 p.

tain nombre d'organisations nationalistes flamandes de droite et d'extrême-droite, telles que le Vlaamse Militantenorde, Were Di et, plus tard, le Taal Actiecomité.

Le peu de mobilisation dans la partie sud du pays s'explique par la faiblesse du mouvement wallon, et par le fait que les francophones, bruxellois mis à part, n'étaient pas demandeurs en matière communautaire. Le Mouvement Populaire Wallon, créé au lendemain de l'échec de la grève contre la loi unique, a perdu, avec la disparition de son fondateur A. Renard, une bonne partie de son dynamisme et de son attrait. Après quelques actions lors du rattachement des Fourons à la province du Limbourg, le MPW n'a plus guère eu recours à la rue.

L'importance statistique de la Flandre est moins marquée pour le nombre de manifestants que pour celui des manifestations. Au regard de l'ampleur moyenne des manifestations, la tendance générale se confirme pour le thème communautaire : les manifestations dans l'agglomération bruxelloise sont les plus nombreuses, celles organisées en Flandre les moins nombreuses. Néanmoins, il convient de nuancer, en le commentant, l'envergure relativement réduite des manifestations en Flandre par rapport à Bruxelles et à la Wallonie. Une série de grands rassemblements flamands (dont les marches sur Bruxelles) se sont en effet tenus sur le territoire de la capitale. En outre, d'autres manifestations relativement importantes et organisées en pays flamand voient fondre leur poids statistique par l'effet des actions, nombreuses mais comptant très peu d'acteurs, du VMO, du Were Di, du Tak, du comité Verschaeve et d'autres organisations nationalistes flamandes de droite et d'extrême-droite.

La carte 2 montre que, pour la partie flamande du pays, les manifestants ayant participé à des rassemblements à thème communautaire se concentrent essentiellement dans les trois arrondissements d'Anvers, de Hal-Vilvorde et de Louvain. Le total pour ces trois arrondissements représente 58 % du total des manifestants mobilisés en Flandre autour de la thématique communautaire. Ils sont suivis par Gand, Malines, Hasselt, Alost, Bruges, Turnhout, Courtrai et Tongres. Dans les autres arrondissements flamands, la mobilisation est demeurée réduite. Au sud de la frontière linguistique, la concentration la plus forte s'observe dans l'arrondissement de Liège, suivi par Charleroi, Soignies et Verviers. La part des autres arrondissements wallons est marginale.

3.3. La répartition des manifestations idéologico-confessionnelles.

Les manifestations articulées sur le clivage idéologico-confessionnel rassemblent toutes celles dont le thème renvoie aux tensions entre catho-

liques et laïcs. Le conflit idéologico-confessionnel par excellence, au cours de la période allant de 1953 à 1974, est bien entendu la guerre scolaire. Celle-ci débuta en 1954, lorsque L. Collard, Ministre de l'Éducation Nationale dans le gouvernement Van Acker IV, une coalition entre libéraux et socialistes, démit de leurs fonctions 110 professeurs enseignant dans le réseau officiel mais titulaires d'un diplôme de l'enseignement libre. Comme l'affirme T. Luykx, la mesure de Collard inaugura une « période troublée », caractérisée par « une atmosphère de tension extrême... qui trouva un exutoire dans de multiples manifestations de rue » (15). Le Comité national de défense des libertés démocratiques, réunissant le parti chrétien et les organisations sociales chrétiennes, organisa, outre de nombreuses actions locales, deux manifestations de masse à Bruxelles (les 26 mars et 10 juillet 1955) dans le but d'empêcher le vote au Parlement d'une nouvelle législation sur l'enseignement. De son côté, la gauche organisa des manifestations de soutien à la politique du gouvernement Van Acker IV. Après le vote de la loi Collard (27 juillet 1955), la guerre scolaire s'apaisa progressivement, notamment sous l'effet de « l'armistice » conclu entre le Comité national de défense des libertés démocratiques et l'Action commune, pour ne plus connaître que la manifestation de masse organisée le 18 mai 1958 par le Comité national de défense des libertés démocratiques, peu avant les élections législatives. Quelques mois plus tard, les représentants des trois partis traditionnels conclurent la paix scolaire. Le Pacte scolaire permit la pacification, pour une période assez longue, du domaine idéologico-confessionnel, auquel la question de l'avortement ferait connaître de nouvelles tensions au cours des années soixante-dix. Ce dernier point de conflit n'a pas donné lieu à des manifestations très nombreuses. Dès lors, les manifestations s'articulant autour de la thématique idéologico-confessionnelle se sont limitées, pour la période considérée, aux rassemblements de la guerre scolaire.

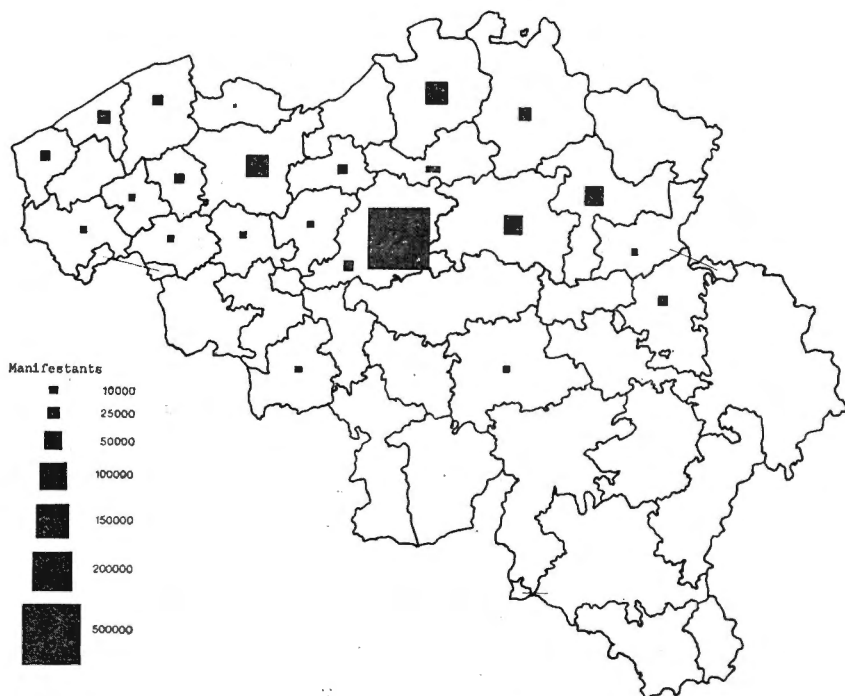
TABLEAU XV

**Répartition des manifestations idéologico-confessionnelles
et de leurs manifestants, par région (1953-1974)**

Région	Manifestations %	N	Manifestants %	N	Ampleur moyenne des manifestations
Flandre	85,9	165	41,5	372.133	2.255
Wallonie	7,3	14	2,8	25.229	1.802
Bruxelles	6,8	13	55,7	498.904	38.377
	100	192	100	896.266	4.668

(15) T. LUYKX, *Politieke geschiedenis van België*, Bruxelles, 1973, p. 445.

Plus encore que les manifestations générées par le clivage communautaire, celles suscitées par le clivage idéologico-confessionnel se sont concentrées en Flandre (tabl. XV et carte 3). Il n'est nullement exagéré d'affirmer que la mobilisation pour la guerre scolaire a eu lieu exclusivement en Flandre. Une fois de plus, les arrondissements d'Anvers, de Gand et de Louvain constituent le théâtre des manifestations les plus importantes. Les arrondissements de Flandre occidentale et du Limbourg sont mieux représentés pour le clivage idéologico-confessionnel que pour les autres. Quant à la Wallonie, à l'exception de Liège, Namur et Mons, elle est une tache blanche sur la carte des manifestations.



CARTE 3. — La répartition des manifestants selon le clivage idéologico-confessionnel, par arrondissement (1953-1974).

La Flandre totalise non seulement un chiffre écrasant pour ce qui concerne le nombre de manifestations, mais dépasse aussi la Wallonie quant à leur ampleur moyenne. En matière idéologico-confessionnelle, il se dégage ainsi un profil très différent de ceux que nous avons défini précédemment. La part de l'agglomération bruxelloise dans le nombre de manifestants (plus de 50 %) et l'ampleur moyenne des manifestations qui s'y sont déroulées sont elles aussi exceptionnelles. Nous en avons déjà indiqué la raison, qui réside dans l'organisation des manifestations des 26 mars et 10 juillet 1955 et du 18 mai 1958.

Conclusion.

L'action politique, à l'instar de toutes les activités ayant pour but de peser sur les prises de décisions au sein d'un système politique, peut revêtir des formes diverses. Selon les formes d'action qu'il examine et les variables qu'il prend en considération, le chercheur sera amené à rencontrer des schémas différents de participation.

Pour les formes conventionnelles de l'action politique, nous disposons d'abondants matériels d'enquête. Par contre, en ce qui concerne les moyens d'action politique non ou peu conventionnels nous en restons dans la plupart des cas aux études d'attitudes. L'utilisation effective de ces moyens d'actions demeure largement inconnue à ce jour.

Dans le présent article, nous avons exposé les résultats d'une étude sur l'utilisation effective d'un moyen peu conventionnel d'action, à savoir la manifestation. Située à un point médian sur l'échelle de l'orthodoxie et de l'hétérodoxie des comportements politiques, la manifestation offre un excellent gage de représentativité pour qui s'attache à l'étude de l'action politique. Parmi les variables qui caractérisent le phénomène de la manifestation dans la société belge entre 1953 et 1974, nous avons isolé celle constituée par la localisation des rassemblements ; le présent compte rendu est le reflet de l'analyse sociologique à laquelle nous l'avons soumise.

L'analyse des lieux de manifestation classés en fonction de leur degré d'urbanisation montre à suffisance que la manifestation est un phénomène urbain. Il y a peu de zones urbaines où les manifestations soient rares. Dès lors, la manifestation se range parmi les formes d'action politique dont les facteurs de stimulation à la participation se concentrent en nombre bien plus grand dans les zones urbaines que dans les zones rurales. Ce sont les zones à degré élevé d'urbanisation, les grandes aggro-

mérations, qui exercent le plus grand pouvoir d'attraction sur les organisateurs de manifestations et sur les manifestants potentiels. Ces zones accueillent le plus grand nombre de manifestations et de manifestants.

La concentration patente des manifestations et des manifestants dans les grandes agglomérations peut s'expliquer par la nature même du moyen d'action considéré : la manifestation peut se définir, d'une part, comme l'expression d'un désaccord avec un centre de pouvoir et, d'autre part, comme un appel lancé à l'opinion publique.

Le poids statistique important des grandes agglomérations en tant que lieux de manifestation s'explique en outre par le fait que Bruxelles soit l'une d'entre elles. Capitale du pays et, surtout, centre de décision de l'Etat belge, Bruxelles réunit plus de facteurs favorisant la mobilisation que les quatre autres grandes agglomérations, Anvers, Gand, Liège, Charleroi.

La répartition des manifestations entre les régions fait apparaître que l'on a manifesté davantage en Flandre qu'en Wallonie. Cette conclusion surprenante s'écarte de la représentation commune d'une Flandre calme et d'une Wallonie militante. Si les manifestations ont été plus nombreuses en Flandre, elles réunissent, en moyenne, une participation plus abondante en Wallonie.

Au cours de la période allant de 1953 à 1974, Flamands et Wallons se sont mobilisés sur des thèmes différents lorsqu'il s'agissait de manifester. A ce propos, il convient de noter que le profil de localisation des manifestations diverge selon que celles-ci s'articulent autour des différents clivages traditionnels de la vie politique belge. Les thèmes idéologico-confessionnels et communautaires ont mobilisé exclusivement ou majoritairement la Flandre. En Wallonie prédominent les manifestations à thème socio-économique. L'observation globale selon laquelle les manifestations organisées dans l'agglomération bruxelloise comptent en moyenne le plus grand nombre de participations se répète pour les trois clivages.

Summary : The location of demonstrations in Belgium.

The analysis of demonstration locations classified by degree of urbanization shows that demonstrating is an urban phenomenon. Seldom are demonstrations held in thinly populated residential areas. A demonstration can thus be considered among the forms of political action for

which the participation stimulating factors are clearly more present in urban areas than in rural areas.

The distribution of the demonstrations over the regions indicates that more demonstrating is done in Flanders than in Wallonia. Flemings and Walloons, moreover, appeared in the streets for different points of conflict during the period from 1953 to 1974.

Demonstrations with ideological themes overwhelmingly, and communitarian themes mostly, occurred in Flanders; demonstrations for socio-economic purposes occurred mostly in Wallonia. Demonstrations in the capital, Brussels, had the most participants on the average in general and also for the three conflict areas.

